

Commission Terrains, Forêt, Environnement, Sécurité

Mardi 15 octobre 2024 – 18h00

Présents : Didier HOUOT, Cédric PIERREL, Yannick PIQUÉE, Michaël ROHR, Philippe CUNY, Willy LANGLOIS, Marie-Agnès GROSJEAN, Christelle DE NOBREGA

Excusés : Jean-François MESDAG

Absents : Emmanuelle AUBERT, Cathy TRUFFIN, Céline GRANDEMANGE, Jean-Michel PHILIPPE

Projet de création de 2 parcelles constructibles – parcelle AO n° 494 lieudit « Le Mezy »

La commune a pour projet de créer 2 parcelles à bâtir, issues de la AO 494 rue du Moulin, afin de les mettre en vente. Le cabinet de Géomètre DEMANGE de Remiremont a établi un plan de division comprenant : **lot A** d'une surface totale de 921m² dont **726m² en zone UB** et le **lot B** d'une surface totale de 867m² dont **510m² en zone UB**.

Ces deux parcelles auront chacune leur accès indépendant, le passage communal sera conservé.

Une Agence Immobilière sera en charge de la vente de ces deux parcelles. Les prix de vente retenus (hors frais de notaire) sont de **37000€** pour le **lot A** et **32000€** pour le **lot B**. A ces montants, vient s'ajouter la commission de l'agence immobilière.

Projet de location d'une partie de la parcelle AO n° 501 rue du Moulin, à un propriétaire de chevaux

Les membres de la commission sont défavorables à cette proposition, à la majorité. (1 voix pour).

Il a été suggéré de planter un verger, travaux qui seraient effectués par les services techniques avec l'aide éventuelle d'associations locales, au printemps prochain. Monsieur le Maire propose de voir également avec le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) du Pays de Remiremont.

Demande de Monsieur Vivien ANQUETIL de remblayer et construire un mur de soutènement

Monsieur ANQUETIL 8 ruelle du Moulinot, souhaite aménager sa parcelle cadastrée AP 335, en bord de voirie communale, en remblayant et en posant un mur de soutènement. Or, il a été constaté que le muret existant est déjà sur le domaine public. Tous les membres de la commission ont donné leur avis favorable à ces travaux. Une autorisation d'occupation du domaine public devra être déposée par Monsieur ANQUETIL auparavant (permission de voirie et demande d'alignement).

Monsieur Salah MEHRI demande si la parcelle AN 46 contigüe à la sienne serait à vendre et à quel tarif

Cette parcelle d'une contenance de 600m² se trouve en zone UB mais en zone rouge du PPRI. La commission est favorable à la majorité (4 voix pour et 3 voix contre) à la vente de cette parcelle au tarif de 10€/m² à condition qu'aucune construction n'y soit érigée, ni mur, ni clôture.

Baisse du tarif du lot 12 au lotissement des Roches de Fontaine

Il a été décidé de baisser le tarif du lot n°12 du lotissement des Roches de Fontaine. Après accord avec Immo des Vallées, le nouveau prix serait de 24 000€ net vendeur, l'agence faisant l'effort de baisser sa commission de 5000€ à 4000€, soit un prix total de 28 000€ (hors frais de notaire) pour les acquéreurs.

Achat de la parcelle AM n° 313 aux Cailles

Afin d'élargir la route départementale aux Cailles, la commune a décidé de faire l'acquisition de la parcelle AM 313, d'une surface de 56m² au tarif de 17€ le m² à Mme DA SILVA qui a donné son accord pour cette vente.

Demande d'achat de la parcelle AM 164 aux Cailles par Mme ARNOULD Odette

En concertation avec son voisin M. POIROT Daniel qui doit racheter pour terrain d'aisance une partie de la AM 354 aux Cailles, Madame ARNOULD nous a sollicité afin d'acquérir la parcelle AM 164 d'une surface de 258m² contigüe à la sienne et qui se trouvera totalement enclavée.
La commission est favorable à cette vente au prix de 10€ /m².

Location des parcelles E n° 74-93 et 103 aux Fossés à Monsieur Guillaume FRENOT

Monsieur Guillaume FRENOT nous a sollicité afin d'obtenir la location des parcelles E 94-73 et 103 aux Fossés, d'une surface totale de 5 875m²

La commission est favorable pour la location de ces parcelles au tarif de **0,0034€/m²**. Un contrat de louage de chose lui sera consenti pour une année et si la première année est efficiente, un bail de location pour 9 ans pourra lui être établi.

Questions diverses

Monsieur PIERREL informe les membres que l'Agence IMMO DES VALLEES à une visite semaine prochaine d'un couple d'investisseurs sérieux pour le 10 Place Caritey et une autre piste en cours.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h25.

Vagney, le 19 octobre 2024

*Le Vice-Président de la Commission,
Cédric PIERREL*

